

## 1XX Vedettes principales

### Renseignements généraux

- 100 Vedette principale-Nom de personne (NR)
  - 110 Vedette principale-Nom de collectivité (NR)
  - 111 Vedette principale-Nom de réunion (NR)
  - 130 Vedette principale-Titre uniforme (NR)
- 

#### DÉFINITION ET PORTÉE

Les zones 100, 110, 111 et 130 contiennent une vedette de nom ou de titre uniforme utilisée comme vedette principale.

Pour les **documents de genres multiples**, le concept de paternité littéraire n'est pas toujours clair. La vedette principale peut contenir le nom de la personne, de la famille ou de l'organisme responsable de la collecte des matériaux. De plus, la notice principale peut contenir le nom de la personne, de la famille ou de l'organisme d'après qui la collection est nommée.

Les descriptions du premier indicateur et toutes les sous-zones, ainsi que les conventions d'entrée de données pour les zones 100, 110, 111 et 130, sont fournis dans les sections *Renseignements généraux* suivantes : *X00*, *X10*, *X11* et *X30*. Le deuxième indicateur est décrit dans la section spécifique à chaque zone.